

CONSIGNES PRATIQUES

Direction Prévention Collecte et Valorisation des
Déchets Ménagers

Dispositions spécifiques pour assurer une continuité d'activité en gérant, en priorité, la collecte des ordures ménagères :

- **Les collectes d'ordures ménagères sont réalisées** mais le nombre de collectes est diminué, et les jours modifiés.

Les usagers sont donc invités soit à **laisser leur bac individuel plein sur le domaine public**, soit à **déposer leurs sacs dans les bacs collectifs** mais **pas de sac au sol.**

Tout dépôt au sol (sacs ordures ménagères, encombrants) à proximité des bacs est interdit.

Merci de ne pas remplir les bacs ordures ménagères avec des déchets verts et/ou encombrants.

À noter : il est demandé aux usagers de mettre leurs mouchoirs à usage unique, textiles sanitaires et masques chirurgicaux dans un sac en plastique spécifique, bien fermé, et mis dans les ordures ménagères résiduelles elles-mêmes placées dans un sac bien fermé.

- **Les collectes des emballages recyclables, tels que métaux, cartons, plastiques (sacs jaunes) ne sont plus assurées.**
Les usagers sont donc invités à garder leurs emballages recyclables un maximum de temps chez eux afin:
 - de limiter les dépôts dans les points de tri sélectif qui ne seront plus collectés
 - de ne pas présenter sur le domaine public les bacs, sacs et caissettes jaunes.
- **Les colonnes à verre sont collectées.**
- **Toutes les déchèteries sont fermées.**

Un accueil téléphonique est mis en œuvre pour toute question relative à la collecte des déchets :

Pôles territoriaux Errobi, Nive Adour, Sud pays basque : **0 800 64 20 14** (numéro gratuit)

L'évolution de la situation est à suivre sur www.communaute-paysbasque.fr